



**VILLE D'ACTON VALE
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2023**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le quinzième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Johanne Joannette, conseillère district no.2
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Le conseiller Raymond Bisailon a motivé son absence.

IL A ÉTÉ EXTRAIT CE QUI SUIT :

Rs.2023-05-205

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA CHARTE DE LA BIENTRAITANCE
ENVERS LES AÎNÉS D'ACTON VALE.**

Attendu que le comité de la MADA soumet, pour adoption, la charte de la bienveillance envers les personnes âgées d'Acton Vale;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'adopter la charte de la bienveillance envers les personnes âgées d'Acton Vale soumis par le comité de la MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Acton Vale, le 16 mai 2023

CERTIFIÉ COPIE CONFORME

Claudine Babineau, OMA
Greffière